

École Marie-Favery

SÉANCE ORDINAIRE Conseil d'établissement – École Marie-Favery Le mardi, 2 juin 2026, à 18 h 30

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Marie-Favery tenue le 2 juin 2026 à 18 h 30, au 7750 Christophe-Colomb, à Montréal et en virtuel sur la plateforme Teams.

PRÉSENTS :

Catherine Grenier, parent	Marc Brunette, enseignant
Marie-Christine Harguindeguy-Lincourt, parent	Benoit Daneau, technicien SDG
Claire Martin, parent	Melissa Duarte Arizol, membre de la communauté
Martin Saint-Onge, parent	Alberto Rojas, psychoéducateur

Formant quorum.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Martin Malo – Directeur
Annie Maltais – Directrice adjointe

MEMBRES ABSENTS :

Meryl Ozkanli, parent	
-----------------------	--

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

À 18 h 36, la présidente, Claire Martin, déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Martin Malo demande l'ajout de trois (3) sous-points à l'item 12. Fournitures, manuels scolaires et frais chargés aux parents 26-27. De plus, le point devra être en mode Approbation en remplacement du mode Information.

IL EST PROPOSÉ PAR Benoit Daneau que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications proposées.

Adoptée à l'unanimité **(01-CE-02/06/2026)**

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption de la séance du procès-verbal du 27 avril 2026
 - 3.1. Suivis au procès-verbal
 - 3.1.1. Consultation des élèves – logo de l'école
 - 3.1.2. Comité de parents du service de garde
 - 3.1.3. Formation offerte aux parents
 - 3.1.4. Projet Rue-école
 - 3.1.5. Photo scolaire 26-27
 - 3.1.6. Comité vert : Programme Bye Bye béton !
4. Parole au public
5. Service de garde : journées pédagogiques des 25 et 26 août 2026 (Approbation)
6. Classement des élèves (Approbation)
7. Budget de l'école (Approbation)
 - 7.1. Rapport détaillé CÉ
 - 7.2. Budget annuel 26-27 Proforma : rapport sommaire
 - 7.3. Budget annuel 26-27 Proforma : rapport détaillé
 - 7.4. Résolution de CÉ pour le transfert du fonds 4 au fonds 9
 - 7.5. Budget CÉ-OPP
8. Activité de financement (Approbation)
9. Projets spéciaux Support à trottinettes et table à pique-nique (Approbation)
10. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (Approbation)
 - 10.1. Évaluation des résultats et bilan
 - 10.2. Code de vie 26-27
11. Sorties dans le quartier 26-27 (Approbation)
12. Fournitures, manuels scolaires et frais chargés aux parents 26-27 (Approbation)
 - 12.1. Modification
 - 12.2. Contribution volontaire
 - 12.3. Dons monétaires
13. Rapport annuel et bilan de l'année
14. Points d'information
 - 14.1. Direction
 - 14.1.1. Bienvenue à la maternelle 26-27
 - 14.1.2. Organisation scolaire
 - 14.1.3. Projet éducatif
 - 14.1.4. Calendrier et assemblée générale
 - 14.1.5. Remerciements pour l'année
15. Levée de la séance

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 avril 2026

CONSIDÉRANT que le procès-verbal a été transmis aux membres (consultation) par courriel le 28 mai dernier, des corrections ont été suggérées et seront intégrées avant la version publiée.

IL EST PROPOSÉ PAR Claire Martin que le procès-verbal soit adopté tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité **(02-CE-02/06/2026)**

3.1. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

3.1.1. Consultation des élèves – logo de l'école

Le dévoilement officiel aux élèves est retardé en raison des examens et des contraintes d'horaire du gymnase, une nouvelle date est fixée : jeudi, 18 juin.

3.1.2. Comité de parents du service de garde

Première rencontre tenue en présence de Benoit Daneau et Annie Maltais, un seul parent participant, qui représentait également l'OPP.

Points soulevés :

- Inscription et confirmation des journées pédagogiques
- Facturation (identique dans tous les Centres de services, le document peut être complexe à déchiffrer)
- Communication parents-éducatrices
- Cohérence des interventions et gestion des comportements

Possibilité d'une nouvelle rencontre l'an prochain.

3.1.3. Formations offertes aux parents

La conférence donnée par Édu.Pop. en virtuel a eu lieu le 26 mai dernier, sous le thème « Parent comme premier éducateur à la sexualité » : 29 participants. Participation mixte entre l'école Marie-Favery et l'école Saint-Gérard.

3.1.4. Projet Rue-école

À la suite d'une rencontre avec l'arrondissement, le projet a évolué vers une possible placette sur la rue Boyer, entre les rues Villeray et du Rosaire. La fermeture du tronçon serait à l'essai dès la rentrée, puis potentiellement permanente. Aucun budget n'est alloué par l'arrondissement à ce stade, mais on prévoit l'installation de blocs de béton et mobilier minimal. L'école et sa communauté pourraient peindre et aménager l'espace. Une rencontre de suivi est prévue mi-août.

3.1.5. Photo scolaire 26-27

Les photos de finissants ont été faites par le fournisseur, tout s'est bien déroulé. Annie Maltais souligne la qualité du produit final.

3.1.6. Programme Bye Bye béton !

Rencontre prévue le 17 juin. L'objectif demeure de réaliser des travaux durant l'été. Martin Malo mentionne que l'école secondaire Georges-Vanier participe aussi au programme.

4. PAROLE AU PUBLIC / COURRIELS AU CÉ

Aucune communication n'a été envoyée dans la boîte courriel, aucun invité n'est présent.

CM

Initiales de la Présidence

MM

Initiales de la Direction

5. **SERVICE DE GARDE : JOURNÉES PÉDAGOGIQUES DES 25 et 26 AOÛT 2026**

(Approbation)

Benoit Daneau propose que le service ne soit pas offert lors des journées pédagogiques des 25 et 26 août afin de permettre la planification de la rentrée, l'accueil de l'équipe ainsi que les rencontres internes.

De plus, un camp de jour occupant l'école durant l'été, cette période tampon permettra à toute l'équipe-école d'assurer une meilleure organisation des locaux avant l'arrivée des enfants.

IL EST PROPOSÉ PAR Catherine Grenier que la demande du service de garde soit approuvée.

Approuvée à l'unanimité (03-CE-02/06/2026)

6. **CLASSEMENT DES ÉLÈVES** (Approbation)

Martin Malo demande l'autorisation d'effectuer des **réajustements de groupes jusqu'au 18 septembre**, afin d'équilibrer les dynamiques de classes, d'intégrer les nouveaux élèves et de corriger des combinaisons qui pourraient créer des déséquilibres problématiques. Les changements ne cibleront en aucun cas un élève en particulier et seront faits avec bienveillance. Ils seront expliqués aux parents en temps et lieu. Cette nouvelle procédure de réajustement de groupe sera communiquée dans l'Info-parents, avant la rentrée scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR Marc Brunette que la demande de prolongation du délai pour la formation finale des groupes soit approuvée.

Approuvée à l'unanimité (04-CE-02/06/2026)

7. **BUDGET DE FONCTIONNEMENT** (Adoption)

7.1. RAPPORT DÉTAILLÉ CÉ

Toutes les sommes allouées dans les mesures devraient être dépensées avant la fin du budget des écoles, le 30 juin pour en bénéficier pleinement. Plusieurs postes apparaissent en négatif, ce qui est normal avant les ajustements de fin d'année. Le service de garde possède moins de surplus que d'habitude en raison d'absences, de remplacements et d'achats de matériel.

7.2. BUDGET ANNUEL 26-27 PROFORMA : rapport sommaire

7.3. BUDGET ANNUEL 26-27 PROFORMA : rapport détaillé

Martin Malo présente les écarts entre les rapports Proforma 25-26 et 26-27; peu de variations majeures, le financement final dépendra du nombre d'élèves au 30 septembre.

CONSIDÉRANT que la présentation du budget est la résultante des discussions et des consultations menées et des besoins identifiés tout au long de l'année scolaire auprès de l'équipe école, que la plus grande dépense est représentée par le plan d'effectif qui a déjà été adopté, que l'ensemble de la planification budgétaire doit se faire à l'intérieur des ressources allouées par le CSSDM;

CONSIDÉRANT que l'analyste du CSSDM est en accord avec les budgets présentés.

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Christine Harguindeguy-Lincourt que les budgets soient adoptés.

Adoptée à l'unanimité (05-CE-02/06/2026)

7.4. RÉOLUTION DE CÉ POUR LE TRANSFERT DU FONDS 4 AU FONDS 9

Martin Malo présente le projet de résolution pour que le CÉ autorise le transfert des montants nécessaires pour couvrir les dépenses approuvées durant l'année.

CONSIDÉRANT que toutes les dépenses réalisées au fonds 9 ont été présentées tout au long de l'année 25-26 au Conseil d'établissement et approuvées par ce dernier :

IL EST PROPOSÉ PAR Claire Martin d'autoriser le transfert du fonds 4 vers le fonds 9, et ce, afin de couvrir les dépenses réalisées au fonds 9 durant l'année scolaire 25-26.

Adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil d'établissement lors de la séance du 2 juin 2026. (06-CE-02/06/2026)

7.5. BUDGET CÉ-OPP

Sommaire des revenus des différentes activités de financement : foire du livre, étiquettes Colle-à-moi, etc. et des dépenses encourues : cabane à sucre, activités, matériel, le solde prévu pour débiter 26-27 est positif.

8. ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (Approbation)

Il est proposé de reconduire deux activités de financement pour l'année 26-27 :

- Paniers de légumes bio : Approbation nécessaire pour permettre à l'OPP de lancer la campagne.
- Étiquettes Colle-à-moi : Campagne clé en main, 15 % remis à l'école.

CONSIDÉRANT que l'activité de panier de légumes bio permet la possibilité de parrainer des familles;

CONSIDÉRANT la ristourne offerte pour peu d'effort pour les étiquettes Colle-à-moi, sans aucune obligation des parents;

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Christine Harguindeguy-Lincourt que l'OPP poursuive les activités de financement telles que présentées.

Approuvée à l'unanimité (07-CE-02/06/2026)

9. PROJETS SPÉCIAUX SUPPORT À TROTTINETTES ET TABLE À PIQUE-NIQUE (Approbation)

Martin Malo propose l'installation d'un support adapté pour une douzaine de trottinettes et d'une table à pique-nique pour la petite cour pour un budget de 1 000 \$ chacun.

CONSIDÉRANT l'engagement de la direction à évaluer les options moins onéreuses, tout en s'assurant de la qualité du produit pour l'usage institutionnel;

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Saint-Onge d'approuver le budget pour l'achat du mobilier extérieur pour les élèves.

Approuvée à l'unanimité (08-CE-02/06/2026)

10. PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE (Adoption)

CM

Initiales de la Présidence

MM

Initiales de la Direction

10.1. RAPPORT DÉTAILLÉ CÉ

Les actions prévues au plan ont été réalisées. La problématique est plus marquée au 3e cycle : langage inapproprié, faible dénonciation, enjeux de témoins. Une collaboration avec la conseillère pédagogique en environnements scolaires favorables a eu lieu pour améliorer les interventions.

Certains constats et pistes d'amélioration seront mis en place :

- Besoin d'intégrer le service de garde au comité ainsi qu'au calendrier de formation;
- Importance d'un langage commun entre enseignants, spécialistes et éducatrices;
- Déconstruire les enjeux de délation pour favoriser le travail d'équipe.

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Christine Harguindeguy-Lincourt que le plan de lutte contre l'intimidation et la violence soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité (09-CE-02/06/2026)

10.2 CODE DE VIE 26-27

Certains ajustements mineurs doivent être intégrés pour plus de souplesse dans les interventions. Annie Maltais suggère de clarifier les étapes de dénonciation et d'offrir une meilleure communication aux parents, notamment par l'ajout d'un encart à l'agenda.

CONSIDÉRANT que le code de vie sera signé par le parent et l'élève en début d'année et que l'intention du contenu original n'est pas modifiée.

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Christine Harguindeguy-Lincourt que le code de vie soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité (10-CE-02/06/2026)

11. SORTIES DANS LE QUARTIER 26-27 (Approbation)

Martin Malo explique qu'afin d'éviter de demander à chaque fois les autorisations au CÉ pour des sorties de proximité dans le quartier, la méthode recommandée par le CSSDM est de définir un rayon approuvé qui délimite de manière claire le périmètre de circulation préautorisé.

CONSIDÉRANT le respect des balises institutionnelles pour le maintien de cette méthode.

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Christine Harguindeguy-Lincourt de renouveler l'approbation du rayon de sorties locales tel que présenté sur la carte, identique à cette année.

Approuvée à l'unanimité (11-CE-02/06/2026)

12. FOURNITURES, MANUELS SCOLAIRES ET FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS 26-27 (Approbation)

12.1. MODIFICATION

Martin Malo informe qu'un nouvel enseignant spécialiste a choisi son matériel, ce qui a une incidence directe sur les frais chargés aux parents. Les nouveaux enseignants d'accueil seront également rencontrés pour discuter du matériel. L'école continuera de fournir le matériel scolaire aux nouveaux élèves de l'accueil arrivant en cours d'année. Le coût payé par le parent est moindre et il n'a pas à tenter de tout retrouver sur la liste alors que le matériel est moins accessible que pour la rentrée.

12.2. CONTRIBUTION VOLONTAIRE

Le CÉ a été informé que la contribution volontaire traditionnelle n'existe plus sous sa forme habituelle. Elle est remplacée par un système centralisé de dons géré par le CSSDM, qu'individus et entreprises peuvent faire à l'école de leur choix, avec reçus d'impôts.

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit aussi approuver la liste, proposée par la direction de l'école, du matériel d'usage personnel des élèves (fournitures scolaires), dont certaines pourront être légèrement modifiées selon l'enseignant qui prendra le poste lors des affichages d'ici la fin de l'année;

CONSIDÉRANT les dispositions légales applicables qui encadrent les contributions financières pouvant être exigées des parents en vertu de la Loi sur l'instruction publique et du Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières.

IL EST RÉSOLU

1) **D'APPROUVER**, pour l'année scolaire 26-27, les listes de fournitures scolaires et de matériel didactique pour lesquelles une contribution financière des parents sera exigée telles que présentées par la direction d'établissement

2) **DE MANDATER** la direction de l'école afin de transmettre ces documents au Bureau du secrétariat général.

PROPOSÉ PAR Marie-Christine Harguindeguy-Lincourt.

Approuvée à l'unanimité (12-CE-02/06/2026)

12.3. DONS MONÉTAIRES

Toute contribution financière à l'école doit désormais passer par la plateforme officielle du CSSDM. L'école ne peut plus collecter directement des montants et le CÉ doit approuver chacun des dons. La liste des dons entre le 1^{er} juillet 2025 et le 2 juin 2026 à l'école Marie-Favery est présentée. Pour les années suivantes, une communication sera faite pour que le donateur puisse indiquer dans les commentaires l'objectif ou le groupe ciblé du don (ex. Parent-Unis, matériel de sécurité, comité vert, bibliothèque, etc.)

CONSIDÉRANT que conformément aux règles du CSSDM, l'acceptation d'un don doit être autorisée par résolution du Conseil d'établissement.

IL EST PROPOSÉ PAR Catherine Grenier que la liste des dons telle que présentée soit approuvée.

Approuvée à l'unanimité (13-CE-02/06/2026)

13. RAPPORT ANNUEL ET BILAN DE L'ANNÉE

Le rapport annuel sera rédigé après cette dernière rencontre du CÉ et sera remis en version préliminaire le 9 juin. Il sera par la suite transmis par courriel pour approbation.

14. POINTS D'INFORMATION

14.1. DIRECTION

14.1.1. Bienvenue à la maternelle

Plusieurs groupes représentant l'école étaient présents à la journée du 27 mai, ce qui a permis de rencontrer les nouveaux élèves de préscolaire et de bien informer leurs parents.

CM

MM

14.1.2. Organisation scolaire 26-27

Les postes ouverts se comblent rapidement. Stabilité du nombre de classes prévues pour le moment.

14.1.3. Projet éducatif

Martin Malo indique qu'un bilan de l'année est en cours pour l'ensemble du personnel.

14.1.4. Calendrier et assemblée générale


Le 3 septembre aura lieu l'assemblée générale des parents, trois postes de parents membres du CÉ seront en élection.

14.1.5 Remerciements pour l'année

La direction et la présidente remercient chaleureusement les membres du CÉ pour leur implication.

15. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant complété, la séance prend fin à 21 h 18.



Présidence

Direction d'établissement